

Nom commercial: Acid formicicum 85%

Numéro de la matière: 202625

Version: 6 / CH

Date de révision: 23.10.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 23.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acid formicicum 85%

N° d'article 20262500

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

Acute Tox. 3 H331

Skin Corr. 1B H314

Eye Dam. 1 H318

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger ***



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger ***

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H331 Toxique par inhalation.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence ***

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Nom commercial: Acid formicicum 85%

Numéro de la matière: 202625

Version: 6 / CH

Date de révision: 23.10.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 23.10.19

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Acide formique

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Composants dangereux *******Acide formique**

No. CAS	64-18-6
No. EINECS	200-579-1
Numéro d'enregistrement	01-2119491174-37-XXXX
Concentration	>= 78 < 90 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
	Skin Corr. 1A H314
	Acute Tox. 4 H302
	Flam. Liq. 3 H226
	Acute Tox. 3 H331

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

	Eye Irrit. 2	H319	>= 2 < 10
	Skin Corr. 1A	H314	>= 90
	Skin Corr. 1B	H314	>= 10 < 90
	Skin Irrit. 2	H315	>= 2 < 10
CLP	Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B		
DSD	Directive 67/548/EEC, Annex I, Notent B		

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Protéger les secouristes

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les les personnes contaminées en position latérale de sécurité. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Conduire chez le médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nom commercial: Acid formicicum 85%

Numéro de la matière: 202625

Version: 6 / CH

Date de révision: 23.10.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 23.10.19

irritation des organes respiratoire, Irritation de muqueuse, Acidose (augmentation de l'acidité du sang)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde de carbone (CO); Peut former mixtures de gaz et air qui deviennent explosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense. Protection respiratoire - Note

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Veiller à assurer une aération suffisante. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air). Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Eviter la formation d'aérosol.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur < 30 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Nom commercial: Acid formicicum 85%

Numéro de la matière: 202625

Version: 6 / CH

Date de révision: 23.10.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 23.10.19

Prévoir un sol résistant aux acides. Ne pas utiliser de récipient en métal léger. Matériau approprié : Polyéthylène ou Polypropylène.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker en commun avec: Alcalines, Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	3	Liquides inflammables
Classe de stockage (Suisse)	6.1	Matières toxiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Protéger de l'action de la lumière.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Acide formique

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	9,5	mg/m ³	5	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	19	mg/m ³	10	ppm(V)

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSc; Auge & Haut, OAWKT AN; NIOSH, OSHA

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

Acide formique

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	19	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	9.5	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	9.5	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	3	mg/m ³

Concentration sans effet prévisible (PNEC)

Nom commercial: Acid formicicum 85%

Numéro de la matière: 202625

Version: 6 / CH

Date de révision: 23.10.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 23.10.19

Acide formique

Valeur type	PNEC		
Type	Eau douce		
Concentration	2		mg/l
Valeur type	PNEC		
Type	Eau salée		
Concentration	0.2		mg/l
Valeur type	PNEC		
Type	STP		
Concentration	7.2		mg/l
Valeur type	PNEC		
Type	Sol		
Concentration	1.5		mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Filtre Anti-gaz E.

Protection des mains

Gants (résistants aux acides)

Gants

Matériau approprié Polychloroprène
Épaisseur du gant 0.5 mm
Temps de pénétration >= 8 h

Gants

Matériau approprié caoutchouc butyle
Épaisseur du gant 0.5 mm
Temps de pénétration >= 8 h

Gants

Matériau approprié fluorure de caoutchouc - FKM
Épaisseur du gant 0.4 mm
Temps de pénétration >= 8 h

Non adapté: gants épais

Non adaptés: gants en cuir

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux; Protection du visage

Protection du corps

Vêtement de protection résistant acides

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat liquide
Couleur incolore à jaune
Odeur piquante
valeur pH

Nom commercial: Acid formicicum 85%

Numéro de la matière: 202625

Version: 6 / CH

Date de révision: 23.10.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 23.10.19

Valeur	2.2	
Concentration/H ₂ O	10	g/l
température	20	°C

Point de congélation

Valeur	-	13.5	°C
--------	---	------	----

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur		107.3	°C
--------	--	-------	----

Point d'éclair

Valeur		65	°C
méthode	DIN 51755		

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Limite d'explosivité, inférieure	14.9	%(V)
Limite d'explosivité, supérieure	47.6	%(V)

Pression de vapeur

Valeur	24.2		hPa
température	20	°C	
Valeur	112.5		hPa
température	50	°C	

Densité

Valeur	1.195		g/cm ³
température	20	°C	
Valeur	1.201		g/cm ³
température	15	°C	
Valeur	1.173		g/cm ³
température	40	°C	

Hydrosolubilité

Remarque	entièrement miscible		
----------	----------------------	--	--

coefficient de partage: n-octanol/eau

log Pow	-1.9	
température	23	°C

Température d'inflammabilité

Valeur	500	°C
méthode	DIN 51794	

température d'auto-inflammabilité

Valeur	500	°C
--------	-----	----

Viscosité**dynamique**

Valeur	1.4		mPa.s
température	20	°C	

Propriétés comburantes

évaluation	Aucun(e) n'est connu(e).		
------------	--------------------------	--	--

9.2. Autres informations**Autres données**

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Nom commercial: Acid formicicum 85%

Numéro de la matière: 202625

Version: 6 / CH

Date de révision: 23.10.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 23.10.19

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Incompatibilité possible avec les matériaux répertoriés à la rubrique 10.5.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Etincelles. Flammes. Protéger du rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts, Aluminium, Alcalines, Bases, peroxyde d'hydrogène (H₂O₂). aluminium (Al), Réactions avec l'acide sulfurique.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	811.120	mg/kg
	1	

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Acide formique**

Espèces	rat	
DL50	730	mg/kg
méthode	OCDE 401	
Remarque	L'ingestion provoque des brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures.	

Toxicité aiguë par inhalation

ATE	8.7223	mg/l
-----	--------	------

Administration/Forme Vapeurs
méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

ATE	0.5556	mg/l
-----	--------	------

Administration/Forme Poussières/Brouillards
méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**Acide formique**

CL 50	7.85	mg/l
-------	------	------

Durée d'exposition 4 h

Administration/Forme Vapeurs
méthode OCDE 403

Remarque Forte corrosion de la peau et des muqueuses.

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Corrosion de la peau et des muqueuses.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**Acide formique**

Espèces	lapin
évaluation	Corrosif
méthode	OCDE 404

Nom commercial: Acid formicicum 85%

Numéro de la matière: 202625

Version: 6 / CH

Date de révision: 23.10.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 23.10.19

Remarque Forte corrosion de la peau et des muqueuses.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Fortement corrosif

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**Acide formique**

évaluation Irritant - risque de lésions oculaires graves

Remarque Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation (Composants)**Acide formique**

Espèces cobaye

évaluation non sensibilisant

méthode OECD 406

Mutagénicité (Composants)**Acide formique**

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

Acide formique

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.

Expériences issues de la pratique

L'ingestion de la solution aqueuse provoque des brûlures de: Bouche. Gorge. Perforation de l'oesophage et de l'estomac.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****Acide formique**

Espèces Poisson zèbre (Brachydanio rerio)

CL 50 130 mg/l

Durée d'exposition 96 h

méthode OECD 203

Remarque L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Acide formique**

Espèces Daphnia magna

CE50 365 mg/l

Durée d'exposition 48 h

méthode OECD 202

Remarque L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.

Toxicité pour les algues (Composants)**Acide formique**

Espèces Selenastrum capricornutum

CE50 1.240 mg/l

Durée d'exposition 72 h

méthode OCDE 201

Remarque L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.

Toxicité pour les bactéries (Composants)**Acide formique**

Espèces Pseudomonas putida

CE50 46.7 mg/l

Durée d'exposition 17 h

Nom commercial: Acid formicicum 85%

Numéro de la matière: 202625

Version: 6 / CH

Date de révision: 23.10.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 23.10.19

méthode DIN 38412 Part 8
Remarque L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****Acide formique**

Valeur	100	%
Durée de l'essai évaluation	9 d	
	Facilement biodégradable	

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)**Acide formique**

Valeur	348	mg/g
--------	-----	------

Demande biochimique en oxygène (DBO) (Composants)**Acide formique**

Valeur	86	mg/g
--------	----	------

12.3. Potentiel de bioaccumulation**coefficient de partage: n-octanol/eau**

log Pow	-1.9	
température	23	°C

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)****Acide formique**

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Nocif pour organismes aquatique. Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation. Produit menace faiblement l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE	Ne pas éliminer avec le déchet domestique
Code de déchets CEE	Ne pas décharger dans les égouts.
Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.	

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Acid formicicum 85%




Numéro de la matière: 202625

Version: 6 / CH

Date de révision: 23.10.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 23.10.19

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1779	1779	1779
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ACIDE FORMIQUE, solution	FORMIC ACID, Solution	FORMIC ACID, Solution
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Le danger secondaire	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 I		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H331 Toxique par inhalation.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 3 Toxicité aiguë, Catégorie 3
Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, Catégorie 4
Flam. Liq. 3 Liquide inflammable, Catégorie 3
Skin Corr. 1A Corrosion cutanée, Catégorie 1A

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Nom commercial: Acid formicicum 85%

Numéro de la matière: 202625

Version: 6 / CH

remplace la version: 5 / CH

Date de révision: 23.10.2019

Date d'impression 23.10.19

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.